

La démarche RECTO VERSO a été initiée par l'Agglomération du Bocage Bressuirais à destination des entreprises du territoire pour favoriser les **échanges** et les **mutualisations** en vue **d'optimiser l'usage des ressources et de gagner en compétitivité**.

Concrètement, il s'agit de favoriser les **échanges de bonnes pratiques** et de mettre en œuvre des **actions collectives** avec un réseau d'entreprises du bocage bressuirais, en lien avec l'économie circulaire.

Cette démarche a fait l'objet d'un premier atelier de sensibilisation sur les déchets. Ce 2<sup>e</sup> atelier fait suite à ce diagnostic.

L'atelier Déchets a été animé par le **Pôle Eco-Industries** et la **CCI Deux-Sèvres**.

### POUR REDUIRE LES DECHETS DE SON ENTREPRISE IL FAUT D'ABORD CONNAÎTRE SES DECHETS ET LEUR ORIGINE

#### ○ Connaître ses déchets

Quoi ?

Savoir quels déchets produit l'entreprise : **quels types de déchets et quels modes de collecte / traitement sont utilisés** (bennes, bacs, déchetterie...)



#### ○ Où sont produits les déchets ? Et qui est concerné ?

Où ?

A quel endroit sont produits les déchets de l'entreprise : réception, bureaux, atelier de production, atelier de maintenance, laboratoire, hors site ?  
Quelles sont les **personnes à impliquer** pour permettre leur réduction ?

Qui ?

#### ○ Quelle quantité de déchets est produite et combien coûtent-ils ?

Combien ?

Identifier une référence de départ pour mesurer les volumes de déchets produits (ex. suivi de la facturation déchets, nombre de bennes déposées, estimation visuelle, suivi des rotations...)



## Optimiser la gestion de ses déchets

Grâce à la connaissance plus précise de ses déchets et de leur production, l'entreprise peut mettre en place une série d'actions pour réduire le coût de ses déchets :

Action	Gain économique	Gain environnemental
<b>Optimiser la gestion de ses déchets</b>		
Bien dimensionner l'offre de son prestataire déchets : est-ce que le service proposé est en adéquation avec ma production de déchets ?	€	-
<b>Mettre en place le tri et éviter les mélanges</b>		
Mettre en place le tri de certains déchets pour réduire leur coût de traitement (ex. différentes catégories de bois ou différents types de plastiques)	€	
Rechercher des solutions de valorisation des déchets (ex. palettes, chutes de productions)	€	
<b>Réduire la production de déchets</b>		
Réutiliser des matériaux (chutes de productions, emballages)	€€	
Réduire la consommation de matière (ex. limiter les chutes, dématérialiser les factures...)	€€	
Travailler avec ses fournisseurs pour réduire la quantité de déchet en amont (packaging...)	€	

## Communiquer et impliquer les personnes concernées

Pour mettre en place une bonne gestion des déchets, il est nécessaire que **l'ensemble des personnes** concernées, qu'elles soient internes ou externes à l'entreprise, ait un bon niveau de connaissance des actions mises en place.

### Pourquoi communiquer ?

- Faire savoir (informer, partager, sensibiliser...)
- Faire adhérer (influencer, attirer, se crédibiliser...)
- Faire agir (convaincre, mobiliser, impliquer...)

### Exemple du tri du papier :

Lors de la mise en place du tri du papier, on pense tout logiquement à impliquer les salariés. Il est également important de sensibiliser les prestataires intervenant dans l'entreprise.

Parfois, le tri peut-être bien fait, mais l'agent d'entretien n'est pas informé et le papier trié finit avec les autres déchets.

### Quels moyens de communication utiliser ?

#### Moyens Généraux

- Courriels / lettres d'information
- Livret d'accueil
- Intranet/réseau social interne
- Journal de l'entreprise
- Politique déchets
- Boîtes à idées
- Cartes de vœux
- Signatures courriels

#### Moyens Organisationnels

- Réunions d'information / sensibilisation / formation
- Réunions périodiques (Comité de direction, briefing, réunions de services...)
- Réunions Bilan / suivi des actions / rétroactions
- Groupe de travail
- Les événements d'entreprises (pots d'accueils et de départ, vœux du directeur/président...)

## Quels types de déchets retrouve-t-on en entreprise ?







**Déchets Non Dangereux (DnD)**  
déchets qui ne sont ni dangereux, ni inertes

<b>Exemples</b>	
	Déchets de bois (chutes, tasseaux, copeaux de bois, etc.)
	Laine de verre
	Palettes
	Chutes de revêtements de sols
	Polystyrène
	<b>Emballages propres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plastiques</li> <li>• Carton</li> <li>• Papier</li> </ul>
	Consommables (cartouches d'encre, etc.)
	Films plastiques (palettes,...)
	Métaux non ferreux : aluminium, etc.
	Métaux ferreux
	Plastiques rigides : PVC, tubes
	Chutes de cloisons sèches « Placoplatre »
	Big Bag
	Cornière plastiques
	Cornières alu
	Cerclage plastique
	Cerclage métallique
	Cerclage plastique (pour palettes)
	Châssis vitré (portes, fenêtre, etc.)











**Déchets Inertes (DI)**  
 qui ne subissent aucune modification  
 physique, chimique ou biologique  
 importante

<b>Exemples</b>	
	Sable
	Pierre
	Déblais
	Briques, ardoises, tuiles, ...



**Déchets Dangereux (DD)**  
 qui contiennent des substances  
 dangereuses pour l'homme et pour  
 l'environnement (pictogrammes  
 dangerosité)

<b>Exemples</b>	
	Cartouches de silicone
	Bois traités et bois souillés
	Cartons et Palettes souillés
	Résidus ou Pots de vernis, peintures, résines, colles, laques, etc.
	Bombes aérosols
	Chiffons souillés
	Solvants
	Mousses polyuréthanes